



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 7 novembre 2019

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

L'ensemble de la profession a exprimé son émotion suite au suicide de Christine Renon, mais aussi sa colère et son indignation.

Comme l'explique notre collègue, c'est la dégradation des conditions de travail découlant de l'avalanche de contre-réformes qui l'a conduit à ce geste désespéré. Il fait suite à celui de notre collègue Jean Willot et de plusieurs autres collègues qui n'en peuvent plus. A l'image de ce qui a pu se produire à France-Télécom, ce suicide est la conséquence directe des contre-réformes ministérielles.

Le bilan de la rentrée dans l'Aisne, prévu à l'étude de l'ordre du jour de ce CDEN, est sans appel et fait écho au constat exprimé par notre collègue. Dans le 1er degré, les enseignants n'en peuvent plus, ils se sentent seuls et démunis face à la surcharge de travail engendrée par les directives ministérielles : scolarisation obligatoire à 3 ans, mise en œuvre d'évaluations nationales en CP et CE1 perçue comme une remise en cause du travail des enseignants et de leur liberté pédagogique, mise en place des PIALs avec une inclusion scolaire systématique sans moyens suffisants conduisant à des situations où les collègues se retrouvent face à des enfants ingérables qui les insultent et les frappent, les problèmes liés à la relation avec le périscolaire, mais aussi les APC inutiles et épuisantes qui rallongent les journées, ainsi que la semaine de 4,5 jours et les ingérences des collectivités territoriales dans le fonctionnement des écoles. Il ne faut également pas oublier le trop grand nombre de classes avec plus de 25 élèves et approchant les 30 avec l'inclusion des élèves des ULIS. Ces situations sont trop fréquentes et nuisent aux bonnes conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants.

Concernant le 2nd degré, comme nous pouvions nous y attendre, la rentrée dans les lycées est chaotique. Les emplois du temps des élèves comme ceux des enseignants sont catastrophiques. Et pourtant, nous ne sommes pas encore entrés dans le cœur de la réforme, celle où les responsables de l'institution demanderont aux enseignants de mettre en place le contrôle continu, de choisir les épreuves locales à la place des épreuves nationales avec tout ce que cela implique en termes de désorganisation et de suppression d'heures de cours ...

La FNEC FP-FO se positionne et revendique :

- ▶ **ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'écoles ;**
- ▶ **aucune fermeture - maintien de toutes les classes ;**
- ▶ **création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED, d'UPE2A en nombre suffisant pour pouvoir à leurs remplacements;**
- ▶ **ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ; non à l'inclusion systématique et abandon des PIALs**
- ▶ **allègement des effectifs dans toutes les classes ;**
- ▶ **recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire - non à la généralisation des emplois contractuels ;**
- ▶ **ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain ;**
- ▶ **l'augmentation et le respect des quotités de décharges de direction ;**
- ▶ **l'amélioration du régime indemnitaire des directeurs ;**
- ▶ **la mise en place d'une aide administrative à temps complet et dans le cadre d'un emploi statutaire de fonctionnaire dans toutes les écoles ;**
- ▶ **l'allègement des tâches et la suppression de toutes les tâches qui ne figurent pas dans le décret de 1989**
- ▶ **le rétablissement d'un calendrier national avec le retour de la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les communes ;**
- ▶ **la protection inconditionnelle des enseignants par la hiérarchie.**

Enfin, les syndicats de la **FNEC FP-FO** invitent les personnels à répondre à l'appel des syndicats de la RATP, à l'appel des syndicats FO, CGT et SUD de la SNCF, à l'appel de la confédération FO, et à préparer la grève interprofessionnelle à partir du 5 décembre pour l'abandon du projet Macron/Delevoye entraînant la liquidation du Code des pensions et une baisse de 30 à 40% du montant des pensions des enseignants.